

La forêt de Brocéliande ne veut pas être la « porte des poubelles »

30 janvier 2013 / Association Sauvegarde de Brocéliande



Dans la forêt au nom mythique de Brocéliande, en Bretagne, est projetée une grande décharge d'ordures. Que nombre d'habitants refusent énergiquement.

Depuis juillet 2004, un collectif d'associations soutient « *Sauvegarde de Brocéliande* » dans sa lutte contre le projet insensé de centre d'enfouissement et d'usine de compostage de déchets ménagers en forêt de Brocéliande.

Le site se trouve sur la commune de Gaël au lieu dit "Point-Clos". Il aura une capacité de stockage estimée à 300 000 m³ pour une durée de vie prévisionnelle de 15 à 20 ans avec un stockage quant à lui définitif. Adossée à une ancienne décharge d'environ 6 hectares contenant 330 000 tonnes de déchets, cette nouvelle zone occupera près de 12,6 hectares dont 7 ha dédiés au stockage des déchets et le reste étant réservé aux traitements des effluents. L'usine de compostage d'ordures ménagères (Tri Mécano Biologique) d'une superficie de 11.900m² pourra traiter 25000 T de déchets par an.

Ce projet élaboré par le SMICTOM du Centre Ouest d'Ille et Vilaine (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) défie toutes les règles élémentaires en matière d'environnement : atteinte à la ressource en eau (site en tête de bassin versant), pollution de l'air (rejets de "biogaz"), atteintes à la faune et la flore (projet en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique), risques majeurs d'incendie à enjeux humain (proximité de la forêt), risques sanitaires (nombreux cancers à proximité de l'ancienne décharge, déjà 30 ans d'enfouissement) et il porte enfin une

atteinte irréversible au patrimoine culturel breton et de l'humanité (mythes et légendes).

Récemment, la commission d'enquête publique du PDEDMA d'Ille et Vilaine a donné un avis favorable au dossier présenté par le conseil général et conforte ainsi « *L'entrée Nord de Brocéliande* », comme lieu dédié aux déchets. De plus, la réforme territoriale en 2014 risque de redessiner et d'étendre le territoire du SMICTOM Centre Ouest et de faire de Brocéliande la plus grande décharge du Centre Bretagne.

Le 17 septembre dernier, le Conseil Général d' Ille et Vilaine (qui subventionne les projets du SMICTOM) a inauguré à Paimpont : "*Brocéliande, la porte des secrets*" avec boutique et nouvel office de tourisme du pays de Brocéliande. Ce même conseil, viendra-t-il en 2013 à Gaël inaugurer "*Brocéliande la porte des poubelles*" ?

Une même forêt de légende, un même patrimoine, mais Brocéliande attend toujours et encore une réelle politique de mise en valeur qui soit, effective, globale et cohérente de la part des élus locaux et départementaux .

Le 22 Février 2012, nous avons remis cette pétition de plus de 17 000 signatures au secrétaire général de la préfecture lors de la séance du CODERST d'Ille et Vilaine. Manifestement, nous n'avons pas été entendus, le CODERST a validé la demande du SMICTOM d'exploiter le Centre d'Enfouissement et l'usine de Tri Mécano Biologique, seulement trois voix se sont élevées contre cette demande.

Maintenant, la décision est entre les mains du préfet de région Mr Michel Cadot, qui dans quelques semaines signera l' arrêté d'autorisation d'exploiter le centre d'enfouissement et l'usine TMB avec production de compost.

Donnons encore plus d'ampleur à la pétition qui ce jour a recueilli 19 800 signatures et a reçu au-delà du niveau local, un écho national et international (Belgique, Espagne, Italie, Allemagne, Canada, États-Unis,...). Nous demandons à la presse locale et nationale muette à ce jour, de se faire l' écho du désastre écologique et humain qui se joue en ce moment en Brocéliande.

La **pétition** est en ce moment en ligne sur le site d'AVAAS "Pétitions citoyennes".

Voici le texte :

Dites NON au projet d'enfouissement et de compostage de déchets ménagers sur le site de "Point Clos" en forêt de Brocéliande. En signant massivement cette pétition, faisons reculer la préfecture d'Ille et Vilaine pour qu'elle ne donne pas les autorisations d'exploiter et exigeons une expertise indépendante sur les nombreux cas de cancer qui frappent la population riveraine du site. Cette pétition sera remise au secrétaire général de la préfecture, dans les semaines à venir, lors du CODERST (dernier examen de passage avant validation définitive du dossier).

Votre engagement à nos côtés, est un acte militant pour la sauvegarde de notre patrimoine culturel et environnemental, contre la politique de l'autruche de nombreux élus, qui font du déchet une fatalité et de sa gestion une bombe à retardement pour les générations futures.

Dans tous les cas, plus personne ne pourra dire : « Nous n'étions pas au courant ».

Source : Courriel à Reporterre de [Sauvegarde de Brocéliande](#)

Photo : [Voyage au coeur des arbres](#)

Ecouter par ailleurs : [Par quoi la forêt française est-elle menacée ?](#)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Editorial](#) > [Info](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/La-foret-de-Broceliande-ne-veut>

